

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°60/2023

Objet :

Tarification/Buvette/
Festivités du 02
juillet

Certifié exécutoire
par la Maire, le

23/06/23



L'an deux mil vingt-trois, le 12 juin, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 07 juin 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Bruno VIENNE, Clément BACRO, Dorothee LEFEBVRE, Véronique HERMANT, Sylvie COUSIN, Muriel POLLART, Eugène DELAMBRE, Laurent DHE.

Absents excusés : Daisy LAINE, Laury FLIPPE, Angélique BARBIER.

Procurations :

Daisy LAINE donne procuration à Laurent MUCHEMBLED

Laury FLIPPE donne procuration à Sylvie COUSIN

Angélique BARBIER donne procuration à Catherine GERARD

Secrétaire : Sylvie COUSIN

La séance ouverte, Madame BARBIER propose que les tarifs qui seront appliqués lors des festivités du 02 juillet 2023 soient les suivants :

Champagne (bouteille) : 23€	Champagne (verre) : 3,50€
Crémant de Loire (bouteille) : 12€	Crémant de Loire (verre) : 2,50€
Muscato (verre) : 2€	
Vin rosé (bouteille) : 8€	Vin rosé (verre) : 1,50€
Bière : 3€	
Coca cola, Orangina, Ice-Tea, Perrier (canette) : 1,50€	
Eau plate (bouteille) : 1€	
Tarte : 12€	Part de tarte : 2,00€

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée accepte l'application de ces tarifs.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT
SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,
Anne-Marie BARBIER

